

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Le 20 novembre était la Journée mondiale de l'enfance; ça fait quelques jours, mais les droits doivent être discutés tous les jours.

Voici quelques considérations.



Le néolibéralisme, pour sortir de la crise, met en place dans le monde entier, la plus grande opération d'exclusion sociale jamais menée dans l'histoire moderne, à commencer par les systèmes éducatifs publics, et les groupes sociaux les plus faibles, les enfants, donc il est encore **URGENCE ENFANCE**; maladies, absence d'écoles, faim, travail des enfants, enfants soldats, ...

Au moment où la communauté internationale se souvient de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant¹ par l'Assemblée Générale des Nations Unies et pour commémorer les trente années d'existence de la dite convention, il est certainement opportun de penser à faire des réflexions.

Quelques statistiques de l'UNICEF :

- Dans le monde, plus de 1 enfant sur 4, vit dans des pays en guerre ou en catastrophe naturelle ;
- Près de 20 millions d'enfants sont exposés à des maladies qui pourraient être évitées, grâce aux vaccins ;
- On estime, qu'en 2040, dans le monde, une personne de moins de 18 ans sur quatre (environ 600 millions) vivra dans des régions soumises à un stress hydrique élevé ;
- En 2018, environ 15.000 enfants de moins de 5 ans, meurent chaque jour, principalement de maladies traitables ou d'autres causes prévisibles ;
- En 2018, il y a eu environ 350.000 cas de rougeole, soit deux fois plus qu'en 2017.avec vaccins
- Plus de 800 enfants meurent chaque jour de maladies diarrhéiques, dues à un approvisionnement en eau insuffisant et à un mauvais assainissement ;
- En 2017, le paludisme a causé 266.000 décès d'enfants de



moins de 5 ans ;

- Nécessité de la formation des garçons au respect des filles.... et à l'égalité de leur traitement. Gros problème sur la planète TERRE

-Dans le monde, plus de 30 millions d'enfants émigrent. Ceux qui le font seuls, sans références familiales ou réseaux de soutien, sont les plus vulnérables. Surtout les filles, dont le projet de migration est marqué par l'invisibilité et, à de nombreuses reprises, par la violence sexuelle.

Observations

Le constat que l'on ferait en premier lieu est de relever l'impérieuse nécessité de se fixer des délais pour un engagement à un investissement réel auprès pour tous les enfants du monde au même titre. Il serait favorable que tous puissent avoir la prétention d'aspirer à la reconnaissance de l'intérêt supérieur de l'enfant. Cela leur permettrait de jouir tous des mêmes droits universels pour un monde plus uni et plus juste, et sauver la vie et l'avenir des milliers d'enfants.

L'engagement par l'entrée en vigueur de cette convention a placé l'enfant en général au centre des enjeux et impératifs de paix, de développement, mais aussi de progrès. Cette convention permet à l'enfant d'être considéré comme un "sujet de droit international et non un



¹Lettre ouverte aux enfants du monde - <https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant/lettre-ouverte-aux-enfants-du-monde>

objet d'assistance".

Pour ce faire, les misères subies par les enfants devraient être sévèrement condamnées. Le fossé grandissant entre l'idéal juridique et les conditions concrètes de ces enfants pourrait ainsi se réduire progressivement. Les traumatismes vécus par les enfants continuent à susciter une réelle inquiétude en rapport à fragilité qui entoure l'idéal juridique et les réels conditions de vie des enfants.

À cet effet, tous les acteurs sont interpellés à coordonner leurs efforts afin d'accorder un terme aux diverses exactions qui demeurent un frein contre la sécurité, allant contre les grands principes sur lesquels cette convention a été bâtie.

Et nous?

Que fait le Mouvement mondial Freinet et que pourra-t-il faire pour apporter une autre contribution importante à la résolution de ce problème ?

Tous les Mouvements des différents pays, et la Fimem, ont mené de nombreuses initiatives dans les différents continents au cours des années, -telles que:

-le collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) rassemble plus de 50 organisations travaillant dans tous les domaines de l'enfance, dont des organisations d'enfants et de jeunes, et a élaboré le livre *En avant pour les droits de l'enfant*²

- "*La participation démocratique des enfants dans l'école et dans la ville*"³Ridef Italie 2014, dans la ville Reggio Emilia, atelier long

- *Les droits des filles et des garçons au Mexique et en Amérique Latine*⁴; Diaporama powerpoint à télécharger

- exposition de dessins d'enfants camerounais sur les droits de l'enfance

Ces jours-ci, entrevue radiophonique⁵ à Jean Le Gal, auteur de l'ouvrage "*Les droits de l'enfants à l'école, pour une éducation à la citoyenneté participative*"⁶.



Dans un avenir proche, on pourrait:

- renforcer la *Commission internationale des droits de l'enfant* de la Fimem, coordonnée par Jean Le Gal
- fournir des informations, en particulier au niveau des pays
- établir des relations avec d'autres associations de la région qui s'engagent dans la défense des droits de l'enfant
- dans les écoles, avec les enfants, réaliser des activités "pour découvrir les droits" du type :

1. établir des règles pour la conduite des assemblées
2. organiser une série d'assemblées, pour rédiger un décalogue des droits de l'enfant, les plus importants
3. en suite, faire une série d'affiches, une vidéo, enregistrement audio (comme une radio), en insérant les indications des droits les plus importants et en les communiquant aux autres classes, parents, amis.

4. identifier les situations de difficultés particulières et indiquer les solutions possibles, dans les réalités individuelles où nous sommes impliqués.

Seules la culture et l'éducation peuvent sauver le monde!

Pour le CA Fimem,
Antoinette et Lanfranco

Références bibliographiques :

<https://www.unicef.org/>

<https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant/lettre-ouverte-aux-enfants-du-monde>

<https://www.cairn.info.org>

²https://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/synthese_def_compressée.pdf

³<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/2150>

⁴<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/1966>

⁵http://jetfm.fr/site/La-Quotidienne-vendredi-22-nov-a.html?var_mode=calcul

⁶http://www.icem-freinet.net/~idem68/343_40.pdf